

ESTRATTO

# Micrologus

Natura, Scienze e Società Medievali  
*Nature, Sciences and Medieval Societies*

XVII · 2009

La madre  
*The Mother*



FIRENZE  
SISMEL · EDIZIONI DEL GALLUZZO

Véronique Dasen

## EMPREINTES MATERNELLES

Depuis l'Antiquité, des pouvoirs singuliers sont prêtés au corps maternel. Une croyance de longue durée attribue à la femme enceinte la faculté d'imprimer sur la peau du fœtus la marque de ses envies ou de ses émotions. Des marques que l'on découvre sur le corps du nouveau-né sous la forme d'une pigmentation particulière, plus sombre, de forme et de taille variées. Leur nom les met en relation avec un aliment consommé ou simplement désiré, telles les taches dites de vin, de café, de fraise ou de cerise.

Un simple geste de la femme enceinte peut déterminer l'endroit où se fixera la marque par un effet de correspondance secrète entre son corps et celui du fœtus. Les conséquences peuvent parfois dépasser une simple modification de l'aspect de la peau du bébé. On croit par exemple qu'une mère qui touche ses lèvres pendant la grossesse risque d'avoir un enfant affligé d'un bec de lièvre. En 1595, le médecin romain Scipione Mercurio conseille ainsi aux femmes «de ne toucher aucune partie de leur corps quand elles éprouvaient un désir pour que leur enfant n'en porte pas la marque à la naissance»<sup>1</sup>.

Si ces anomalies cutanées ont de tout temps existé, comment les croyances qui s'y rapportent se déclinent-elles dans l'Antiquité

1. *La comare o raccogliatrice*, Venezia 1596 (1654), 78 (trad. C. Pancino, «La croyance aux envies maternelles entre culture savante et culture populaire», *Ethnologie française*, 27 (1997), 154). Il rencontre alors peu d'écho: «Elles se mirent à rire: l'une d'elles se frotta le nez, les autres tout le visage, à plusieurs reprises, et puis, se moquant de moi elles me dirent: vous allez voir que ce ne sont là que de vains bavardages de philosophes! Vous viendrez voir l'enfant quand il naîtra et vous verrez qui d'entre nous avait raison». Sur les taches dans le discours médical du XVe au XVIIIe siècle, Pancino, *ibid.*, 154-61; J. Coste, «Les 'envies' maternelles et les marques de l'imagination. Histoire d'une représentation dite 'populaire'», *Bibliothèque de l'école des chartes*, 158 (2000), 507-29. Voir aussi J. Gélis, *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne XVIe-XIXe siècle*, Paris 1984, 121-24.

grecque et romaine? Les sources font apparaître trois systèmes explicatifs concurrents. Le premier voit dans la tache le résultat d'un échange intra-utérin de substances; les marques sont dues aux envies soit de la mère, soit du fœtus. Un deuxième discours attribue une origine paternelle à la tache. Héritaire, elle est transmise par le père et constitue un signe identitaire spécifique à une famille patrilinéaire. Enfin, une troisième explication interprète la tache comme le signe d'une intervention surnaturelle, extérieure au couple parental; un dieu a posé son empreinte sur l'enfant pendant la grossesse. Autant d'explications qui s'articulent avec les systèmes gréco-romains de représentation relatifs à l'hérédité et à la notion de prédestination, à la parenté et à la distribution des rôles maternel et paternel dans la procréation.

#### Nommer les taches

Comment désigne-t-on les taches de naissance dans l'Antiquité? En grec, l'auteur hippocratique du traité *De la superfétation* utilise *séméion*, un terme générique qui désigne l'empreinte d'un sceau, mais aussi un signe envoyé par les dieux. Chez Héliodore, *sunthéma* définit un signe de reconnaissance<sup>2</sup>. *Tupos*, utilisé par Porphyre, décrit une empreinte ou une image, avec l'idée d'esquisse et de dessin sommaire<sup>3</sup>. Deux autres termes, *élaia*, l'olive, et *phakos*, la lentille, évoquent métaphoriquement la forme arrondie de différentes irrégularités cutanées, de la tache de rousseur au grain de beauté ou verrue<sup>4</sup>.

Les métaphores végétales sont également présentes en latin. *Lenticula* ou *lentigo*, dérivé de *lens* ou *lentis*, décrit ainsi une anomalie de forme ronde, comme une lentille<sup>5</sup>. Ces différents emplois apparaissent chez Celse qui établit une comparaison entre les termes grec et latin: «C'est presque une futilité de traiter boutons, lentilles et ephé-

2. *De la superfétation*, 18 (Littré VIII 486, 7-9). Héliodore, *Éthiopiennes*, X, 15, 2.

3. *Ad Gaurum*, V, 2.

4. F. Skoda, *Médecine ancienne et métaphore. Le vocabulaire de l'anatomie et de la pathologie en grec ancien*, Paris 1988, 191-245.

5. D. Gourevitch, «Les maladies sous le regard du compilateur: métaphores végétales et animales», dans *Seminario internacional 'textos técnicos latinos', Isidorus medicus. Isidoro de Sevilla y los textos de medicina, Coruña, 9-10 septiembre 2003*, sous presse.

lides: mais peut-on ravir aux femmes le soin de leur beauté? Parmi ces affections [...] l'espèce appelée *séméion* par les Grecs est plus rare. C'est une lentille, *lentigo*, plus rouge et plus inégale<sup>6</sup>. La forme irrégulière et la couleur de l'anomalie (*lentigo/séméion*) pourraient s'appliquer à une tache de naissance.

D'autres termes sont chargés d'une connotation négative qui semble traduire le souci religieux qu'éveillent les anomalies corporelles chez le Romain. *Macula* s'applique aux taches de la peau et par extension désigne de manière générale une salissure<sup>7</sup>. *Naeuus* décrit un grain de beauté ou une tache de naissance, un sens qu'il a conservé dans le vocabulaire médical moderne. Il apparaît souvent dans un contexte qui l'assimile à un *vitium*, un défaut corporel qu'il faut corriger ou effacer, comme dans cette satire de Lucilius qui énumère les irrégularités qui déparent une femme, «une verrue, *uerruca*, une tache, *naeuus*, une seule dent trop longue et dépassant les autres<sup>8</sup>».

L'ambiguïté du vocabulaire, oscillant entre le beau – ou le divin – et le laid, se retrouve dans le vocabulaire moderne. En français, le terme «tache» suggère une action fautive, une salissure, tandis qu'«envie» se rapporte à la perte de contrôle du corps féminin, comme dans l'italien «voglia». En allemand, «Muttermal» évoque un dessin singulier, issu d'aucun geste maîtrisé, «Leberfleck» associe la couleur brun-rouge de la tache à l'envie de viande, alors que «Schönheitsfleck» l'ennoblit. En anglais, à côté du terme «birthmark», «port wine stain» véhicule à nouveau l'idée de flétrissure et de souillure. Dans toutes ces langues revient la notion d'irrégularité et de désordre que seule la parole peut réparer en inscrivant la tache dans une histoire personnelle<sup>9</sup>.

#### Empreintes maternelles et fœtales

L'explication la plus familière associe l'apparition d'une tache de naissance aux aliments consommés ou simplement désirés par la

6. Celse, *De medicina*, VI, 5, 1.

7. P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris 1968, 376-77.

8. *Satires*, 17, 2. Voir J. Vons, *L'image de la femme dans l'œuvre de Pline l'Ancien*, Bruxelles 2000, 253-57.

9. Cf. l'ambiguïté similaire des cicatrices à Rome; C. Baroin, «Les cicatrices ou la mémoire du corps», dans *Corps romains*, éd. Ph. Moreau, Grenoble 2002, 27-44.

femme enceinte. Plusieurs textes médicaux font allusion à l'influence de l'alimentation maternelle sur le développement du fœtus. Le traité hippocratique *Du Régime* explique comment déterminer le sexe de l'enfant en suivant un régime correspondant à la nature du sexe souhaité: «Les femelles, venant plutôt de l'eau, se développent à partir d'aliments, de boissons et d'un genre de vie froids, humides et mous; les mâles, venant plutôt du feu, à partir d'aliments et d'un régime secs et chauds. Si donc on veut avoir une fille, il faut user d'un régime aqueux; et si l'on veut un garçon, il faut avoir un genre de vie igné»<sup>10</sup>. Pline l'ancien ajoute d'autres exemples de recettes qui fonctionnent par analogie: «On dit que si la femme, après la conception, mange de temps à autre des testicules de coq, il se formera dans l'utérus des enfants mâles»<sup>11</sup>. L'alimentation peut aussi influencer la couleur des yeux: «Si l'on désire que les nouveau-nés aient les yeux noirs, il faut que la mère mange une souris pendant sa grossesse»<sup>12</sup>. Si le lait de chienne favorise le développement de l'embryon<sup>13</sup>, et l'écorce de grenade le stimule quand la mère a perdu l'appétit<sup>14</sup>, des excès peuvent être néfastes: «Tout a de l'importance chez les femmes enceintes: c'est au point que si elles prennent des aliments trop salés, elles mettent au monde un enfant privé d'ongles»<sup>15</sup>.

Certains choix alimentaires s'expliquent par les troubles digestifs des premiers mois de la grossesse<sup>16</sup>. À côté des nausées, plusieurs auteurs relèvent que la femme peut avoir soudain envie d'aliments inhabituels. Galien parle ainsi d'attirance pour les goûts acides: «La patience sauvage est acide. Or, personne ne mangerait de la patience crue, pas plus que de la bette. Et pourtant, cette patience sauvage, les femmes enceintes qui habitent à la campagne la mangent crue,

10. *Du Régime*, I, 27.

11. Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 123.

12. *Ibid.*, XXX, 134.

13. *Ibid.*, XXX, 123.

14. *Ibid.*, XXIII, 107. D. Gourevitch, «La mère qui mange et le fœtus qui réagit: une allusion méconnue à la sensorialité fœtale», *Revue de philologie*, 77 (2), 2003, 219-23.

15. Pline, *Histoire naturelle*, VII, 42. Cf. Aristote, *Histoire des animaux*, 7, 4, 585a: «Quand les femmes prennent du sel en trop grande quantité, les enfants naissent sans ongles».

16. B. Maire, «Cissa, ma chissà cos'è?», dans *Nova studia latina Lausannensia: de Rome à nos jours, Etudes de Lettres*, éd. Ph. Mudry, O. Thévenaz, 1-2 (2004), 181-98.

comme le font les petits enfants curieux»<sup>17</sup>. Soranos complète cette énumération en ajoutant à cette liste de la terre et du charbon que l'on croit peut-être capable de calmer ces malaises: «Les femmes en proie à cet état ont l'estomac comme chaviré, avec trop d'humeurs, et présentent des nausées [...], un manque d'appétit vis-à-vis de tous les aliments ou de certains d'entre eux seulement, mais aussi des envies pour des mets insolites, terre, charbon, vrilles de vigne, fruits verts et acides...»<sup>18</sup>. Des envies que l'on peut laisser assouvir, par souci de préserver le confort psychologique de la patiente, mais avec modération. Soranos recommande de limiter la quantité des aliments inaccoutumés, de les prendre pendant le repas, associés à de la nourriture saine pour qu'ils ne lèsent pas l'estomac.

Dans le traité hippocratique *De la superfétation*, l'envie de terre et de charbon est explicitement associée à l'apparition d'une marque sur le corps de l'enfant: «Si une femme enceinte a envie de manger de la terre ou des charbons et en mange, l'enfant qui est mis au monde porte sur la tête un signe (*sèméion*) provenant de ces choses»<sup>19</sup>. On notera que l'auteur situe la tache sur la tête, un choix qui correspond au site privilégié des signes dans les traités de divination physiologique, comme dans les traités de physiognomonie. Le texte laisse planer une ambiguïté. Il ne précise pas si le facteur déterminant est que la mère ait eu envie de ces aliments ou qu'elle en ait mangé<sup>20</sup>.

Seul un passage de l'*Ad Gaurum* de Porphyre fait allusion de manière indirecte à la forme des marques pigmentaires. L'auteur indique que «(les enfants) portent sur le corps la marque des objets désirés qui leur ont manqué», suggérant qu'elles ont une origine alimentaire. Si les autres textes ne cherchent pas à préciser la forme de la tache, rappelons que le vocabulaire, imagé, évoque de la nourriture, tels *élaia*, l'olive, *phakos* et *lentigo*, la lentille.

17. *De alimentorum facultatibus*, 2, 48 (Kühn VI 635; trad. D. Gourevitch, *Le mal d'être femme*, Paris 1984, 154).

18. *Maladies des femmes*, I, 17. Sur l'envie de charbon et terre, voir aussi Caelius Aurelianus, *Maladies des femmes*, I, 77; Rufus ap. Oribase, *Livres incertains*, 3 (éd. Daremberg III 89); Paul d'Égine, *Épitome medicae*, I, 1.

19. *De la superfétation*, 18 (Littre VIII 486, 7-9).

20. G. E. R. Lloyd, *Science, Folklore and Ideology*, Cambridge 1983, 83; Chr. G. Bien, *Erklärungen zur Entstehung von Missbildungen im physiologischen und medizinischen Schrifttum der Antike*, Stuttgart 1997, 132-33. Cf. Gélis, *L'arbre et le fruit*, 123, sur le témoignage de l'accoucheur J. Guillemeau (1609) à propos des envies de terre ou de charbon.

La comparaison avec les époques postérieures fait apparaître plusieurs absences dans le discours antique. Aucun auteur ne signale l'effet d'une consommation exagérée d'aliments acides. Dans son *Histoire des accouchements chez tous les peuples*, Witkowski rapporte l'histoire d'un fœtus né sans épiderme parce que la mère ne prenait pour tout aliment que des acides et pour boisson du vinaigre<sup>21</sup>. Au contraire, le recours à des astringents – citrons, pommes, coings, écorce de grenade – est préconisé par les médecins grecs et romains<sup>22</sup>. Soranos conseille toutefois de limiter l'absorption de substances agressives car elles pourraient léser le développement du fœtus qui en tire une nourriture imparfaite, mais sans donner d'exemple concret de conséquences néfastes<sup>23</sup>. De même, l'origine de la tache n'est pas associée au phénomène des règles. L'idée que le sang menstruel puisse corrompre le produit de la conception n'apparaît que dans la tradition chrétienne vers le Ve siècle de notre ère. Chez les auteurs médicaux grecs et romains, la période des règles est synonyme de stérilité; le sang menstruel n'abîme pas le produit de la conception, mais se transforme en aliment pour le fœtus<sup>24</sup>. Enfin, aucune source n'évoque l'envie de viande, voire le cannibalisme de la femme enceinte, conséquence d'une animalité féminine à son comble pendant la grossesse<sup>25</sup>.

La notion antique d'empreinte maternelle se rattache aux théories sur l'imprégnation par le regard, auxquelles les médecins adhèrent, selon laquelle les visions de la femme au moment de la conception marquent le fœtus, en positif ou en négatif. «Ainsi des femmes qui, au cours d'un rapprochement sexuel, avaient vu des singes ont

21. G. J. Witkowski, *Histoire des accouchements chez tous les peuples*, Paris s.d. (1887), 175.

22. Y. Malinas, D. Gourevitch, «Les vomissements gravidiques selon Soranos (Gyn. I 17)», dans *Actes du colloque de Lausanne (septembre 1986), Les Écoles médicales à Rome*, éd. Ph. Mudry, J. Pigeaud, Genève 1991, 217-29.

23. Soranos, *Maladies des femmes*, I, 17 (136-42).

24. Pour Ambroise Paré, la couleur de la tache indique que la fécondation a eu lieu au moment des règles; *Œuvres*, XXIV, *De la génération*, Paris 1614. Sur l'enfant «né des règles»: M.-H. Congourdeau, Ni lui ni ses parents, *Ethique, La vie en question*, 16.2 (1995), 67-77.

25. Voir l'anecdote rapportée par L. Joubert, dans ses *Erreurs populaires au fait de médecine et de régime de santé*, Bordeaux 1578; Coste, «Les 'envies' maternelles», 508-9. Voir aussi Witkowski, *Histoire des accouchements*, 170.

accouché d'êtres simiesques», affirme Soranos<sup>26</sup> qui parle aussi d'un fictif tyran de Chypre dont la laideur était proverbiale. Il aurait, dit-on, forcé «sa femme à contempler, pendant les rapports, des statues admirables. Il fut père de beaux enfants! Les éleveurs de chevaux, pendant les saillies, placent des pur-sangs devant les femelles»<sup>27</sup>. L'ivresse peut aussi amener des visions susceptibles de marquer le fœtus, et Soranos recommande aux femmes d'arriver sobres au rapport sexuel «pour éviter que le fœtus ne se forme sous des apparences hideuses en raison des images étranges qui s'imposent à l'esprit dans l'ivresse»<sup>28</sup>. Les émotions maternelles peuvent également influencer la formation du fœtus, suggère Soranos: «Il faut dire aussi que tel ou tel état d'âme apporte des changements dans les caractères du fœtus»<sup>29</sup>.

Dans l'espace utérin, un échange mystérieux s'opère aussi de l'enfant vers la mère. Le fœtus fait non seulement réagir le corps maternel<sup>30</sup>, mais il lui imprime des marques. Le teint de la mère change selon le sexe de l'enfant, lit-on dans les *Aphorismes*: «Une femme enceinte a bonne couleur si elle porte un garçon, mauvaise si elle

26. Soranos, *Maladies des femmes*, I, 39; Caelius Aurelianus, *Maladies des femmes*, I, 50.

27. Soranos, *Maladies des femmes*, I, 39. Le récit est répété avec des variantes par plusieurs auteurs (Caelius Aurelianus, Galien, Augustin). D. Gourevitch, «Se mettre à trois pour faire un bel enfant, ou l'imprégnation par le regard», *L'évolution psychiatrique*, 52 (1987), 559-63; B. Maire, «L'imprégnation par le regard ou l'influence des 'simulacres' sur l'embryon», dans *Mirabilia. Conceptions et représentations de l'extraordinaire dans le monde antique. Actes du colloque international, Lausanne, 20-22 mars 2003*, éd. O. Bianchi, O. Thévenaz, Berne 2004, 279-94.

28. Soranos, *Maladies des femmes*, I, 39; Caelius Aurelianus, *Maladies des femmes*, I, 50.

29. Pline, *Histoire naturelle*, VII, 52 ajoute que la pensée, *cogitatio*, du père influence aussi le produit de la conception: «La pensée même, qui traverse brusquement l'esprit de l'un ou l'autre parent, passe pour fixer ou altérer la ressemblance». Dans *Les affinités électives*, Goethe utilise cette croyance: sans être le fruit d'un adultère, l'enfant de Charlotte et d'Edouard ressemble aux amants de cœur du couple, le Capitaine et Otilie.

30. *Aphorismes*, V, 38 (trad. Littré IV 545): «Une femme enceinte, portant deux jumeaux, si l'une des mamelles s'affaisse, avorte d'un des fœtus; si c'est la mamelle droite qui s'affaisse, elle avorte du fœtus mâle; si la mamelle gauche, du fœtus femelle». Voir aussi *De la superfétation*, 19 (Littré III 486-87): «Il faut remarquer chez une femme laquelle des mamelles est la plus grosse; car c'est de ce côté qu'est le fœtus; de même pour les yeux; l'œil sera plus grand, et tout ce qui est en dedans de la paupière plus brillant, du côté aussi où la mamelle est plus grosse».

porte une fille»<sup>31</sup>. Il peut même se couvrir de taches, dit un passage du traité *Des femmes stériles*: «Les femmes qui, enceintes, ont des taches de *lentigo* au visage, sont grosses d'une fille, celles qui conservent un bon teint le sont la plupart du temps d'un garçon»<sup>32</sup>.

Un mauvais teint peut signaler une anomalie plus grave encore, la naissance d'un enfant monstrueux. L'auteur d'un petit abrégé de gynécologie attribué à Soranos pose ainsi la question: «Comment reconnaître celles qui portent des monstres (*térata*)? D'après le fait qu'elles ont mauvais teint, que le *pica* dont elles souffrent est pénible, que le fœtus n'a pas beaucoup de mouvement, et que se produisent des coliques désagréables, des sortes de torsions»<sup>33</sup>.

L'embryon peut être plus actif encore. Chez Aristote, il possède une âme sensitive ou animale dès le moment où son corps prend forme et fait des mouvements perceptibles<sup>34</sup>. Cette opinion était sans doute partagée par les auteurs qui attribuent au fœtus des envies, et que cite, sans les nommer, Porphyre dans l'*Ad Gaurum*: «Cependant, disent-ils, les embryons ont des mouvements de déplacement local, ils ont la sensation de la chaleur brûlante puisqu'ils tressautent quand, dans les bains, l'air brûlant a frappé le ventre maternel. D'autres allèguent plus noblement encore que les envies étranges dont sont prises les mères à l'époque de la grossesse, envies dont ni elles n'ont eu l'expérience auparavant ni elles ne sont affligées au même degré quand elles ont enfanté, sont le fait des embryons: ce qui le prouve, c'est que, si elles satisfont ces envies, elles mettent au monde des enfants sans défauts, si elles n'ont pas pu

31. *Aphorismes*, V, 42 (trad. Littré IV 547). Cf. S. d'Onofrio, «L'épaule et le cœur. Allaitement et symbolique du corps en Sicile», dans *Corps et affects*, éd. F. Héritier, M. Xanthakou, Paris 2004, 162: en Sicile, le garçon modifie le visage de sa mère. Elle accouchera d'un garçon si une veine bleue horizontale apparaît pendant sa grossesse sur son nez, d'une fille si cette veine relie perpendiculairement l'orbite oculaire et la pommette.

32. *Des femmes stériles* (trad. Littré VIII 417). Sur le commentaire critique de ces passages par Soranos (I, 15), D. Gourevitch, «Les lectures hippocratiques de Soranos d'Ephèse dans son traité *Des maladies des femmes*», dans *Tratados hipocráticos, Actas del VIIe Colloque international hippocratique, Madrid, 24-29 de septiembre de 1990*, éd. J. A. López Ferez, Madrid 1992, 597-607.

33. *Cataperotiana*, ch. 37; D. Gourevitch, «Cherchez la femme», dans *Le traité des maladies aiguës et des maladies chroniques de Caelius Aurelianus. Nouvelles approches*, éd. Ph. Mudry, Lausanne 1996, 209.

34. J. Oppenheimer, «When sense and life begin: background for a remark in Aristotle's *Politics* (1335b24)», *Arethusa*, 8.2 (1975), 331-44.

obtenir ce dont elles avaient envie, des enfants contrefaits et qui portent sur le corps la marque (*tupon*) des objets désirés qui leur ont manqué»<sup>35</sup>. Les envies maternelles sont ainsi l'une des manifestations d'un fœtus déjà doué de sensations, mais encore incontrôlées<sup>36</sup>. Dans ce discours, la notion d'envie vient amplifier la force du pouvoir maternel, puisque le non-respect des désirs de la femme enceinte risque d'entraîner une lésion plus ou moins grave chez le nouveau-né.

Plus loin, Porphyre avance une troisième explication. Selon lui, c'est de la matrice elle-même que viennent les envies de la mère et les mouvements de l'embryon: «Maintenant, quand on dit que, si la mère a envie de tel objet, c'est précisément parce que l'embryon aussi en a envie, on méconnaît entièrement les accidents qui surviennent aux femmes en grossesse du fait de la matrice. De même qu'on ne doit pas dire que ces femmes vomissent parce que leurs fruits vomissent, ni qu'elles ont la nausée à cause des nausées de l'embryon, de même ne dira-t-on pas qu'elles ont des envies à cause des appétits de l'embryon, mais il faut attribuer tout le phénomène aux mouvements de la matrice qui est cause aussi des accidents qui frappent l'embryon quand ces envies n'ont pas été satisfaites»<sup>37</sup>.

Cette opinion associe à nouveau la tache à une perte de maîtrise du corps féminin. Porphyre se réfère à l'idée reçue bien connue qui fait de la matrice un organe imprévisible, capricieux, un *zōon* animé du désir de procréer<sup>38</sup>. En rendant la matrice responsable de la for-

35. *Ad Gaurum*, V, 1-2. Une théorie similaire existe chez les Touaregs: le fœtus possède une première âme liée à la faculté de ressentir désirs et émotions, mais n'est pas encore en mesure de se maîtriser. Il exprime ses envies au travers de sa mère et il ne faut pas le frustrer. S. Walentowitz, «L'enfant qui n'a pas atteint son lieu. Représentations et soins autour des prématurés chez les Touaregs de l'Azawagh (Niger)», *L'autre, Cliniques, cultures et sociétés*, 5.2 (2004), 227-42, spéc. 230-32.

36. Sur le débat antique sur l'animation de l'embryon, D. M. Balme, «Human is generated by human», dans *The Human Embryo. Aristotle and the Arabic and European Traditions*, éd. G. R. Dunstan, Exeter Devon 1990, 20-31; M.-H. Congourdeau, *L'enfant à naître (Tertullien, Grégoire, Augustin, Maxime, Cassiodore, Pseudo-Augustin)*, Paris 2000; Ead., «Genèse d'un regard chrétien sur l'embryon», dans *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité, Actes du colloque de Fribourg, 28 novembre-1er décembre 2001*, éd. V. Dasen, Fribourg, Göttingen 2004, 349-62.

37. *Ad Gaurum*, VIII, 1.

38. Platon, *Timée*, 91c. S. Byl, «L'anthropomorphisme de la matrice dans la médecine de la Grèce ancienne», dans *Histoire de la médecine. Leçons méthodologiques*, dir. D. Gourevitch, Paris 1995, 115-21; H. King, *Hippocrates' Woman. Rea-*

mation d'anomalies, Porphyre suit aussi la logique mécanique des traités hippocratiques qui décrivent la capacité de l'organe d'exercer une véritable contrainte sur le corps de l'enfant à naître, agissant comme un moule qui modèle l'embryon. L'auteur du traité *De la génération* explique ainsi que si l'utérus est trop étroit, l'enfant restera petit, si l'utérus est mal conformé, ou si la mère est blessée, suite à une chute ou un coup, l'enfant sera estropié<sup>39</sup>. Toute anomalie du fœtus est donc liée à l'état utérin, c'est-à-dire de la mère. L'analogie avec le monde végétal qui imprègne le discours hippocratique accorde une place privilégiée à cette relation maternelle. Comme le résume l'auteur du traité *De la nature de l'enfant*: «Je dis que toutes les plantes vivent de l'humeur de la terre et que leur état dépend de celui de la terre par rapport à l'humeur. De même, l'enfant vit de la mère dans la matrice et son état dépend donc de l'état de santé de la mère»<sup>40</sup>.

#### *Empreintes paternelles*

Un deuxième type d'explication confère à l'inverse une origine exclusivement masculine à la tache de naissance. Transmise par le père, elle est de caractère héréditaire et constitue un signe d'appartenance familiale, au même titre que la dénomination. Le rôle de la mère est réduit à celui de simple réceptacle des substances actives paternelles. La littérature grecque fournit plusieurs exemples de «signes de la race» dont la forme est cette fois régulièrement mentionnée car elle joue un rôle important: elle désigne une famille (*génos*) bien distincte<sup>41</sup>. Aristote cite deux cas qu'il classe parmi les signes de reconnaissance congénitaux, «comme la lance qui se voit sur les fils de la Terre ou les étoiles du *Thyeste* de Carcinus»<sup>42</sup>.

*ding the Female Body in Ancient Greece*, London, New York 1998; V. Dasen, «Métamorphoses de l'utérus, d'Hippocrate à Ambroise Paré», *Gesnerus*, 59 (2002), 167-86.

39. *De la Génération*, 10, 2.

40. *De la nature de l'enfant*, 27, 1. Sur ces métaphores végétales, voir p. ex. H. King, «Making a man: becoming human in early Greek medicine», in G. R. Dunstan, *The Human Embryo. Aristotle and the Arabic and European Traditions*, Exeter Devon 1990, 10-19.

41. F. Vian, *Les origines de Thèbes. Cadmos et les Spartes*, Paris 1963, 227-28. K. Mackowiack, *Du mythe et de l'histoire. La fondation thébaine de Kadmos*, thèse de l'Univ. de Strasbourg 2001 (inédite), 226-30.

42. *Poétique*, 16, 1454 b.

L'empreinte en forme de lance identifie les membres des familles nobles de Thèbes issues des Spartoi, ces guerriers nés des dents de dragon semées par Cadmos. Julien rappelle leur histoire dans son traité *De la royauté*: «On dit que dans la Béotie, la lance gravée sur les Spartes, au sortir de la motte de terre qui les avait enfantés et nourris, resta pendant longtemps le signe caractéristique de cette race (*génos*)»<sup>43</sup>. Cette marque corporelle sert de signe de reconnaissance. Le fils d'Antigone, nous dit Hygin, fut ainsi reconnu par le roi Créon, «car tous les descendants de la race des dragons portaient une marque sur le corps, *in corpore insigne habebant*»<sup>44</sup>. La présence de la tache légitime le rang social et le pouvoir: «Ceux que jadis on appelait à Thèbes les Spartes avaient un signe de famille distinctif, une lance qu'ils portaient, je crois, sur leur corps; on estimait que quiconque ne présentait ce signe n'appartenait pas à leur famille», explique Dion Chrysostome<sup>45</sup>. La marque peut sauter des générations. Sa résurgence vient valider l'appartenance à un groupe. Selon Plutarque, «sur le corps de l'un des enfants de ce Python de Nisibe qui est mort récemment et qu'on disait apparenté aux Spartes, on vit réapparaître une marque en forme de lance. Ainsi au bout d'un si long temps, l'hérédité se manifestait à nouveau, comme surgie de l'abîme»<sup>46</sup>.

Le motif de l'étoile offre une autre illustration du caractère héréditaire de la noblesse. La famille des Pélopidés aurait ainsi porté sur l'épaule une tache de couleur ivoire ou claire, comparée à une étoile, qui constituait la marque distinctive de cette famille, en référence au mythe fondateur de la dynastie. Lors du festin anthropophage qu'offrit Tantale aux dieux, Déméter aurait mangé l'épaule du jeune Pélopos. Quand l'enfant fut reconstitué et ranimé, Hermès le dota d'une épaule en ivoire pour remplacer le morceau qui manquait. «En souvenir de cela les Pélopidés portent une tache blanche à l'épaule», rapporte le scholiaste des *Olympiques* de Pindare<sup>47</sup>.

Cette tradition se retrouve au Moyen Âge où la présence d'un «signe royal» annonce la destinée du futur roi et légitime son acces-

43. *De la royauté*, III [II] 25 c-d.

44. Hygin, *Fables*, 72.

45. *Discours sur la royauté*, 4, 23.

46. *Sur les délais de la justice divine*, 563 a-b.

47. Pindare, *Olympiques*, I, 40 c. Voir aussi le récit du banquet dans Grégoire de Naziance 4, 70. Un motif que l'on retrouve dans la littérature latine: Virgile, *Géorgiques* III, 3: «Pélopos, reconnaissable à son épaule d'ivoire».

sion au pouvoir. En France, il s'agit généralement d'une croix vermeille, de couleur rouge, placée sur l'épaule droite, puis dès le XVe siècle d'une fleur de lys. Quelle que soit la forme du signe et sa couleur, ce qui importe, c'est que le futur roi porte la marque de son origine empreinte sur la peau<sup>48</sup>.

Alors qu'au Moyen Âge la présence d'une marque constitue un ressort dramatique qui permet la reconnaissance d'un enfant abandonné, le roman grec ne nous offre qu'un exemple de ce type. Dans les *Ethiopiennes*, Héliodore (IIIe-IVe siècle après J.-C.) raconte l'histoire de Chariclée, la fille des souverains noirs d'Éthiopie, qui fut abandonnée à sa naissance à cause de sa peau blanche qui aurait pu faire accuser d'adultère sa mère Persinna. À la fin du roman, Chariclée retrouve les siens grâce aux petits objets que lui a laissés sa mère. Sa carnation blanche est alors expliquée par la présence d'un tableau d'Andromède que Persinna regardait pendant la conception, et à laquelle Chariclée ressemble de manière éclatante. Elle doit toutefois apporter une marque de reconnaissance corporelle supplémentaire: «Il s'agit en effet de la royauté, de la légitimité de ses prétentions à la succession, et par-dessus tout, de la vérité elle-même. Découvre ton bras, jeune fille. Il avait une tache noire (*mélanos sunthéma*) au-dessus du coude. Il n'est point indécent de montrer ce qui doit prouver ta filiation et ta race (*génos*)». Chariclée révèle alors une tache de naissance de couleur sombre sur son bras gauche: «Aussitôt Chariclée mit à nu son bras gauche et il y avait en effet comme un cercle d'ébène qui tachait son bras d'ivoire»<sup>49</sup>.

Le récit est remarquable à plusieurs niveaux. Il concerne d'une part un enfant de sexe féminin, d'autre part deux types de marques inscrites dans la peau, l'une maternelle, puisque sa couleur est la conséquence d'une imprégnation par le regard, l'autre de type paternel, puisque la tache de son bras appartient à la tradition des marques patrilinéaires qui légitiment l'accession au pouvoir. On notera qu'à la différence des hommes, qui exhibent leurs signes,

48. M. Bloch, *Les rois thaumaturges*, Paris 1983, 245-60; D. Régnier-Bohler, «Secrets et discours de la peau dans la littérature médiévale en langue vernaculaire», dans *Micrologus*, 13 (2005), 155-82. Sur ce topos, voir aussi S. Thompson, *Motif-Index of Folk Literature*, III, Copenhagen 1956, 377, H 51.1.

49. X, 15, 2. Sur Héliodore, voir S. Lalanne, *Une éducation grecque. Rites de passage et construction des genres dans le roman grec ancien*, Paris 2006.

Chariclée ne montre pas spontanément sa tache de naissance dont le dévoilement s'oppose à la pudeur féminine.

Le scholiaste de Pindare fait allusion à d'autres formes qui ont pu constituer des emblèmes familiaux, la Gorgone et le trident: «Le signe que Pélops porte sur l'épaule est selon les uns une marque blanche à cause de l'ivoire, selon d'autres une lance sur le bras, ou une Gorgone sur le bras gauche, ou un trident placé sur l'omoplate pour rappeler l'amour de Poséidon». La Gorgone fut-elle le signe des Perséides<sup>50</sup>? Au-delà de toute tentative d'identification, on notera que le scholiaste indique des confusions que l'on retrouve chez les auteurs classiques. Un signe parfois se substitue à un autre, comme chez Euripide, où la lance est l'emblème non des Spartes mais de Pélops<sup>51</sup>. Ces décalages sont aussi présents dans l'imagerie grecque où ce système identitaire n'apparaît pas sur les épisèmes de boucliers, pourtant marqués d'étoile, de lance, de Gorgone<sup>52</sup>. Ici toutefois l'écart n'est pas signe d'amalgame, mais le langage des imagiers suit un autre système référentiel que les textes<sup>53</sup>.

Le scholiaste distribue les signes de naissance sur différents sites corporels, l'épaule (lance), le bras gauche (Gorgone) et l'omoplate (Poséidon). Le choix de ces emplacements n'est probablement pas fortuit, mais obéit à une grammaire du corps qu'il conviendrait de définir. Peut-être indiquent-ils une correspondance entre les différentes parties du corps et la volonté divine, selon un procédé qui se retrouve dans les traités de divination physiologique<sup>54</sup>. Le scholiaste interprète l'image du trident comme «le signe de l'amour de Poséidon», une formule qui semble faire allusion à l'empreinte du dieu lui-même.

50. Vian, *Les origines de Thèbes*, 228.

51. *Iphigénie en Tauride*, 822-26 (la relique est conservée au palais d'Agamemnon).

52. Sur l'iconographie des épisèmes de bouclier dans l'imagerie grecque, G. H. Chase, «The shield devices of the Greeks in art and literature», *Harvard Studies in Classical Philology*, 13 (1902), 61-127 (réimpr. Chicago 1979).

53. Chase, «The shield devices», 17, relève que les œuvres littéraires choisissent parfois les motifs des épisèmes de bouclier en se référant à l'histoire familiale du héros, tel le serpent d'Alcméon, en référence à Mélémpous.

54. Voir p. ex. le traité de palmomantique de Pseudo-Mélémpous; A. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, Paris 1879, 160-65 (réimpr. Grenoble 2003, 129-32); V. Dasen, «Le langage divinatoire du corps», dans *Langages et métaphores du corps*, éd. V. Dasen, J. Wilgaux, Rennes (sous presse).

*Empreintes divines*

La notion de prédestination, contenue dans les taches paternelles qui légitiment le pouvoir, est encore plus forte quand la tache a été imprimée par un dieu sur l'enfant encore dans le ventre de sa mère. Ces taches présentent aussi une forme que les auteurs s'attachent à décrire précisément. Les récits qui s'y rapportent appartiennent tous à la longue tradition des conceptions marquées du sceau du surnaturel.

L'anecdote la plus célèbre se rapporte au fondateur de la dynastie des Séleucides, Séleucos Nicator (358-281 avant J.-C.). Elle est rapportée dans l'abrégé par Justin des *Histoires Philippiques* de l'historien Trogue Pompée<sup>55</sup>. L'auteur raconte que Laodicée, la mère de Séleucos «eut la vision qu'elle avait conçu pendant son sommeil des œuvres d'Apollon, et rendue grosse, elle avait reçu du dieu, en présent pour cette union, un anneau sur la pierre duquel une ancre avait été gravée; et elle avait reçu l'ordre de donner ce don au fils qu'elle aurait engendré. L'anneau, portant la même gravure, qui fut trouvé le lendemain dans le lit et, d'autre part, la forme d'une ancre qui naquit sur la cuisse de Séleucos, avec le bébé lui-même, rendirent cette vision étonnante».

La tache de naissance de Séleucos connut une faveur singulière. L'ancre se retrouve en effet dans le monnayage du monarque et devient le symbole monétaire de toute la dynastie, héréditaire comme la tache elle-même (Fig. 2)<sup>56</sup>. Trogue Pompée ajoute en effet que: «La preuve de son origine demeura même dans sa postérité, puisque ses enfants et ses petits-enfants eurent une ancre sur la cuisse, marque de naissance familiale, pour ainsi dire». L'anecdote fait sans doute référence à la conception d'Alexandre, dont la mère Olympias, selon Plutarque, fut visitée par Zeus sous la forme de la foudre. Elle crut une nuit «que la foudre tombait sur son ventre et

55. Justin, Abrégé des *Histoires Philippiques* de Trogue Pompée, 4, 2-5 (trad. M.-P. Arnaud-Lindet, *Corpus Scriptorum Latinorum*, Forum romanum, 2003). Voir aussi le récit d'Appien, *Histoire romaine, Guerre de Syrie*, 56.

56. A. Houghton, C. Lorber, *Seleucid Coins. A Comprehensive Catalogue*, New York-Lancaster-London 2002, I, 5-6; II, 287 (monnayage de bronze et d'argent de Séleucos I, Antiochos I, Antiochos II, Séleucos I, Antiochos III). Par ex. nos 130-33, pls. 7-8 (AR, Séleucie), nos 145-46, pl. 67 (AE, Séleucie), nos 267-68, pl. 68 (AE, Bactriane), nos 694-95, pl. 80 (AE, Antioche).

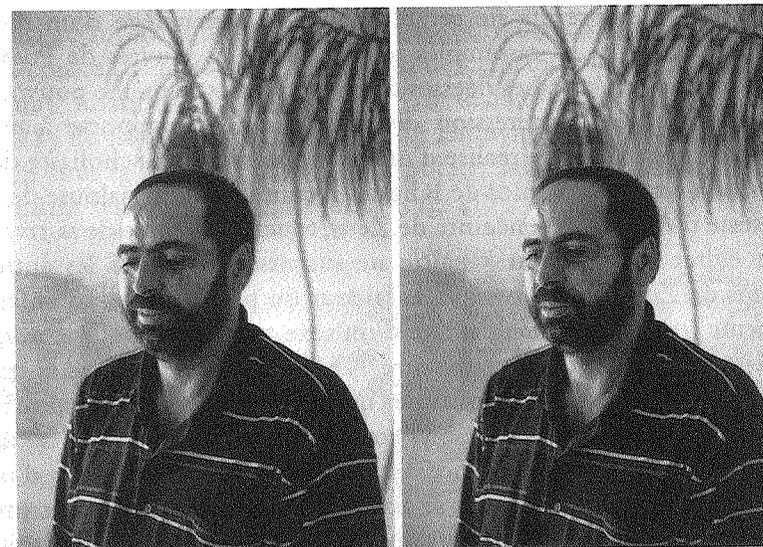


Fig. 1. Tosic L., Lausanne, août 2002: «Ma mère m'a raconté qu'enceinte elle a pris une fleur dans un jardin pour décorer le côté de son fichu: la fleur était couleur rubis». Photo Vivianne Van Singer, «Envies avec sujet», 2004, portfolio de 16 photographies.



Fig. 2. AR, drachme de Séleucos I, Bactriane (vers 290 avant J.-C.). Dessin V. Dasen.

qu'à la suite de ce coup un grand feu s'allumait qui, après s'être fractionné en flammes répandues de toutes parts, se dissipa. De son côté, Philippe, quelque temps après son mariage, se vit lui-même en songe mettant un sceau sur le ventre de sa femme et il lui sembla que l'empreinte de ce sceau représentait un lion»<sup>57</sup>.

57. Plutarque, *Vie d'Alexandre*, 2, 3.

Ce type d'empreinte ne semble pas être le privilège d'un dieu particulier. Les récits rassemblés ici évoquent les œuvres de Poséidon, Apollon et Zeus. Les déesses détiennent-elles le même pouvoir? Le seul exemple d'impression divine féminine se rapporte à une influence négative et se réalise d'une autre manière. Le scholiaste des *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes raconte qu'Héra, jalouse de la grossesse d'Aphrodite, enceinte de Zeus, toucha le ventre de sa rivale pour éviter que l'enfant à naître ne surpasse en beauté les autres enfants de Zeus. Elle provoqua la laideur du petit Priape, un enfant difforme (*tekein amorphon*), affligé d'un sexe trop grand pour son âge qu'Aphrodite refusa de reconnaître<sup>58</sup>. Héra s'inscrit ici dans la tradition des démons croquemitaïnes qui nuisent à l'enfant à naître<sup>59</sup>. Le mode d'action de la déesse correspond aux pouvoirs que la tradition prête aux femmes enceintes, capables de déterminer d'un geste de la main l'endroit où se fixera la marque. Déplacés sur une tierce personne, ces pouvoirs sont inversés: la marque dévalorise l'enfant et entraîne non sa reconnaissance mais son abandon.

À l'époque romaine, cette tradition se perpétue chez les puissants. Un exemple célèbre concerne l'empereur Auguste dont le corps aurait porté l'inscription d'un ordre cosmique. Selon Suétone, Auguste serait né avec des taches cutanées (*corpore maculoso*), concentrées sur la poitrine et le ventre, «qui reproduisaient par leur forme, leur disposition et leur nombre, les étoiles de la figure céleste de l'Ourse»<sup>60</sup>. Qu'il s'agisse de la grande ou de la petite Ourse, toutes deux composées de sept étoiles, la constellation désigne l'enfant comme un futur *kosmokrator*.

Aucun portrait d'Auguste ne représente ces taches, mais le monnayage ne manque pas d'y faire allusion. Une série de monnaies d'argent de Caligula (37-41 après J.-C.), frappées en Crète, portent

58. I, 932 (éd. C. Wendel 1935). Voir aussi la version de Pseudo-Nonnos; PG 36.2 (1885), col. 1053 = A. Westermann, *Mythographoi*, Brunswick 1843, 382; M. Olender, «L'enfant Priape et son phallus», dans *Souffrance, plaisir et pensée*, éd. J. Caïn, A. de Mijolla, Paris 1983, spéc. 150-55; Id., «Priape le mal taillé», dans *Corps des dieux* (Le temps de la réflexion VII), dir. Chr. Malamoud, J.-P. Vernant, Paris 1986, 375-76.

59. S. Iles Johnston, «Defining the dreadful: remarks on the Greek child-killing demon», dans *Ancient Magic and Ritual Power*, éd. M. Meyer, P. Mirecki, Leiden-New York-Köln 1995, 361-87.

60. Suétone, *Auguste*, 80.

ainsi au revers la figure d'Auguste entouré de sept étoiles (Fig. 3)<sup>61</sup>. La constellation se retrouve dans sa descendance, marque héréditaire d'une filiation non biologique. Un denier de Domitien, issu en 82/83 de notre ère, représente le fils anonyme de Domitia et Domitien sous la forme d'un bébé nu potelé, assis sur le globe terrestre, tendant les bras vers sept étoiles (Fig. 4)<sup>62</sup>.



Fig. 3 a, b, c. AR, Tridrachme de Caligula, Crète (37-41 avant J.-C.). D'après A. B. Cook, *Zeus. Study in Ancient Religion*, I, Cambridge 1914, Fig. 416, 417, 418.



Fig. 4. Aureus de Domitien pour Domitia (Rome, 81-84 après J.-C.). Dessin V. Dasen.

61. J.-N. Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne*, Macon 1890, I, 334.2 (Auguste assis entouré des sept étoiles), 335.3 (Auguste assis sur un char traîné par quatre éléphants), 335.4 (tête radiée entourée des sept étoiles), pl. 32, figs. 2-4; voir aussi le monnayage de Claude *ibid.*, 335.6-7, 336.8, pl. 32.5, et de Néron, *ibid.*, 340.34, pl. 32.2. E. Kantorowicz, «Puer exoriens. On the Hypapante in the mosaics of S. Maria Maggiore», in *Selected studies*, New York 1965, spéc. 30-33 et n. 32.

62. Aureus: H. Mattingly, E. A. Sydenham, *The Roman Imperial Coinage*, London 1923, II, 1800, no 213, pl. V, fig. 86. Inscription: DIVUS CAESAR IMP

Cette lecture d'une correspondance entre le corps humain et le cosmos a probablement une origine orientale. Les animaux sacrés égyptiens portent aussi des marques corporelles distinctives imprimées par un dieu. Je ne mentionnerai ici que celles qui désignent le taureau Apis, incarnation de Ptah, né d'une vache fécondée par un éclair. Selon Hérodote: «Ce jeune taureau que l'on nomme Apis présente les signes que voici: il est noir, il porte sur le front une marque triangulaire, il a sur le dos l'image d'un aigle, les poils de la queue sont fourchus, sous la langue l'image d'un scarabée»<sup>63</sup>. Elie le répète, 29 marques sont réparties sur son corps et chacune symbolise une étoile. Ces marques sont en correspondance avec l'univers: elles indiquent quand la crue du Nil aura lieu, la forme de l'univers et la forme de la lune<sup>64</sup>.

Dans d'autres textes, cependant, les anomalies cutanées détiennent une valeur négative, telles les taches hideuses qui déparaient le corps de Néron et signalaient la défaveur dans laquelle le tenaient les dieux, ou la verrue ensanglantée de Domitien, présage de sa mort imminente<sup>65</sup>. Cette ambivalence se retrouve chez Hadrien qui se serait fait pousser la barbe afin de cacher «les marques qu'il avait de naissance sur le visage» *ut uulnera quae in facie naturalia erant*<sup>66</sup>. L'auteur de l'*Histoire Auguste* entendait-il dénoncer une coquetterie esthétique? Plus vraisemblablement, il voulait signaler la crainte d'arborer un signe de mauvais augure, une disgrâce corporelle incompatible avec le statut divin d'empereur.

### Conclusion

Si les croyances relatives aux taches de naissance s'inscrivent dans la longue durée, les récits antiques se révèlent d'une complexité

DOMITIANI FILIUS. L'enfant est assimilé à Jupiter dans le monnayage de Trajan (AE); Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne*, 348.85, pl. 35.1 (une chèvre se tient près de l'enfant entouré d'étoiles). Cf. H. Mattingly, «Virgil's fourth eclogue», *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 10 (1947), 14-19.

63. Hérodote, *Histoires* III, 28.

64. Elie, *Histoire des animaux* XI, 10.

65. Suétone, *Néron*, 51; Pline, *Histoire naturelle* XXX, 16. Sur les verrues et grains de beauté, voir V. Dasen, «Autour du portrait romain: marques identitaires et anomalies physiques», dans *Le portrait. La représentation de l'individu*, éd. A. Paravicini Bagliani, J.-M. Spieser, J. Wirth, Firenze 2007, 17-33.

66. *Histoire Auguste*, 26, 1.

supérieure à ceux des modernes. La maternité n'y est pas traitée comme une évidence biologique. Quand la tache est interprétée comme le signe organique d'une matérialité partagée entre la mère et son enfant, sa nature reste ambiguë. Son apparition est liée à une perte de contrôle corporel de la femme enceinte et du fœtus qui ne maîtrisent ni leurs sensations, ni leurs émotions, et sa forme reste indistincte.

Les principaux systèmes explicatifs évacuent le rôle de la mère, que la tache vienne du père ou d'un dieu. La tache y constitue une marque identitaire, analogue au «signe royal» du Moyen Age. Elle désigne un individu mais sans dire son unicité, puisqu'elle est héréditaire. Généralement, elle n'est mentionnée que quand il s'agit d'un garçon, à l'exception de la Chariclée d'Héliodore.

Mémoire secrète des origines, cette trace ne se réfère pas toujours à un passé légendaire. La tache de naissance peut aussi venir d'une cicatrice ou d'un tatouage. L'idée est formulée par Aristote: «En règle générale, les enfants ressemblent aux parents pour les anomalies; ils ont des marques semblables, par exemple des excroissances (*phumata*) ou des cicatrices (*oulè*). On a déjà vu une marque de ce genre qui avait sauté jusqu'à la troisième génération. Ainsi quelqu'un avait un tatouage sur le bras (*stigma*), son fils n'avait rien, mais le petit-fils naquit avec au même endroit une tache noire confuse»<sup>67</sup>.

Signes de l'identité familiale, ces marques corporelles paternelles ou divines fonctionnent comme des éléments de dénomination. Plusieurs noms s'y rapportent. Cnaeus désignait à l'origine l'enfant né avec une tache de naissance, *naeuus*, nous dit le *Liber de praenominibus* qui dresse la liste d'autres noms qui dénotent une particularité

67. *Histoire des animaux*, VII, 6, 585b. Voir aussi *Génération des animaux*, IV, 3, 769a et I, XVI, 721b, ainsi que Pline, *Histoire naturelle*, VII, 50: «Certaines marques (*signa*), les *naeui* et même les cicatrices (*cicatrices*) peuvent se reproduire»; Plutarque, *Moralia*, 563a: «les verrues, *akrokordones*, les grains de beauté, *melasmata*, les taches, *phakoi*, des pères, disparus chez les fils, reviennent plus tard chez les fils des fils ou des filles». Cf. Witkowsky, *Histoire des accouchements*, 175: «Une petite fille, née à Valenciennes, l'an III de la République, portait sur le sein gauche la figure du bonnet phrygien. Cette anomalie, observe I. G. Saint-Hilaire, n'a rien de remarquable en elle-même. Mais ce qui l'est beaucoup, c'est que le gouvernement de l'époque crut devoir récompenser, par une pension de 400 francs, la mère assez heureuse pour avoir donné le jour à une enfant parée par la nature elle-même d'un emblème révolutionnaire».

physique du nouveau-né. Certains se réfèrent à une mémoire intra-utérine, tel Vopiscus, l'enfant survivant d'une paire de jumeaux<sup>68</sup>.

Dans tous les systèmes explicatifs, la tache de naissance est le vecteur d'une mémoire du corps, un peu à la manière des cicatrices, mais une mémoire mystérieuse, d'avant la naissance, qui peut relier l'homme à l'univers et à l'ordre cosmique, à la façon du divin Auguste<sup>69</sup>.

68. J. Briscoe (éd.), *Valeri Maximi facta et dicta memorabilia*, II, *Libri VII-IX. Iuli Paridis epitoma*, Stuttgart, Leipzig 1998, 794-99. N. Belmont, *Les signes de la naissance. Etude des représentations symboliques associées aux naissances singulières*, Paris 1971, 183-85; V. Dasen, *Jumeaux, jumelles dans l'Antiquité grecque et romaine*, Kilchberg 2005, 17, 49, 235, 269.

69. Sur la marque de naissance annonçant le destin d'un futur saint dans les récits hagiographiques du Moyen Âge, voir par ex. P. Saintyves, *Les Vierges-mères et les naissances miraculeuses*, Paris 1908, 163-76; Id., *En marge de la légende dorée*, Paris 1930, 57.

\* Des éléments de cette recherche ont été présentés lors du colloque «Penser et représenter le corps» à Rennes en 2004, ainsi qu'au cours du 3e cycle «Histoire du corps II. Langages et métaphores du corps», à Fribourg en 2005. Pour leurs remarques et suggestions, je tiens à remercier en particulier J.-B. Bonnard, N. Horsfall, S. Hurter, S. Lalanne et I. Meister. Sauf mention spéciale, les traductions des textes anciens sont tirées des éditions Belles-Lettres à Paris (CUF).